Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 2752

## 27 – EURE

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERNAY

## Jugement d'ouverture

*Date :* 10 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
984 021 105 RCS Bernay.
**RESTAURANT DU FAVRIL.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Enseigne :* Auberge du Favril.
*Activité :* toutes opérations commerciales se rapportant à l'exploitation de fonds de commerce café, restaurant..
*Adresse :* 152, route de la Mairie, 27230 Le Favril.
*Complément de jugement :* Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2026, désignant liquidateur Maître Pascual Béatrice 6 rue Dupleix BP 512 76058 Le Havre CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.